



RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

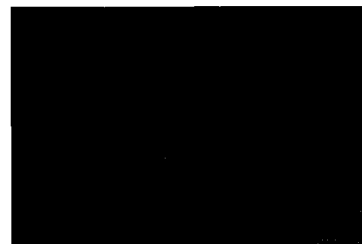
Numéro de gestion : 1993 B 01193

Numéro SIREN : 391 661 295

Nom ou dénomination : SA FRANCIS FAYOLLE

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2017 sous le numéro de dépôt 10709

10709



SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

**S.A. au capital de 2 400 000 €
30 rue de l'égalité,
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31/12/2016

Vincent CORREGE
5 rue des Bateliers
94170 LE PERREUX SUR MARNE
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

Jean Michel HELENNE
50, avenue Louis Luc
94600 CHOISY LE ROI
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société FRANCIS FAYOLLE, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 9 juin 2017



Vincent CORREGE
Commissaire aux comptes



Jean Michel HELENNE
Commissaire aux comptes

Etats financiers consolidés
Groupe FAYOLLE
Exercice clos le 31 12 2016

SA FRANCIS FAYOLLE
30 rue de l'Egalité
95 230 Soisy Sous Montmorency

Exercice clos le 31 12 2016

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre de la Compagnie
régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
29 rue du Pont
92200 Neuilly sur Seine

SOMMAIRE

1	BILAN CONSOLIDE	4
2	COMPTE DE RESULTAT	5
3	TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE	6
4	PRESENTATION DU GROUPE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ..	7
4.1	Présentation du groupe	7
4.2	Faits marquants de l'exercice	7
5	REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION	7
5.1	Référentiel comptable	7
5.2	Modalités de consolidation.....	8
5.2.1	Méthodes de consolidation.....	8
5.2.2	Méthode de conversion	8
5.2.3	Ecart d'acquisition.....	8
5.2.4	Dates de clôture.....	9
5.3	Méthodes et règles d'évaluation	10
5.3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	10
5.3.2	Frais de recherche et développement	10
5.3.3	Créances.....	10
5.3.4	Crédit-bail	10
5.3.5	Stocks.....	10
5.3.6	Conversion des éléments en devises	11
5.3.7	Trésorerie	11
5.3.8	Provisions.....	11
5.3.9	Retraite et engagements assimilés.....	11
5.3.10	Impôt sur les bénéfices.....	11
5.3.11	Résultat courant – résultat exceptionnel.....	11
5.3.12	Charges et produits exceptionnels.....	12
5.3.13	Résultat par action.....	12

5.4 Méthodes préférentielles	12
5.4.1 Engagements de retraite	12
5.4.2 Opérations de location financement.....	12
5.4.3 Enregistrement des produits à l'avancement.....	12
 6 INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	13
6.1 Liste des sociétés consolidées	13
6.2 Evolution du périmètre de consolidation.....	14
6.3 Compte de résultat pro forma	14
 7 EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS (EN MILLIERS D'EUROS)	15
7.1 Postes du bilan	15
7.1.1 Actif immobilisé	15
7.1.2 Actif circulant	18
7.1.3 Capitaux propres	19
7.1.4 Provisions.....	20
7.1.5 Emprunts et dettes financières	20
7.1.6 Dettes	21
7.1.7 Impôts sur les résultats.....	22
7.2 Postes du compte de résultat.....	23
7.2.1 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique.....	23
7.2.2 Résultat d'exploitation	23
7.2.3 Charges et produits financiers.....	24
7.2.4 Charges et produits exceptionnels.....	24
7.2.5 Impôt sur les bénéfices.....	25
 8 AUTRES INFORMATIONS	26
8.1 Evénements postérieurs à la clôture	26
8.2 Rémunérations allouées aux dirigeants	26
8.3 Engagements donnés et reçus	26
8.4 Effectifs.....	26
8.5 Honoraires CAC	26

1 Bilan consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/2016			31/12/2015
	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	1 302	(1 188)	114	475
Ecart d'acquisition	28 893	(24 727)	4 165	3 301
Immobilisations corporelles	106 224	(70 091)	36 133	35 587
Immobilisations financières	4 070	-	4 070	3 626
Titres mis en équivalence	410	-	410	307
Total Actif Immobilisé	140 899	(96 006)	44 892	43 295
Stocks et en-cours	13 394	-	13 394	6 532
Clients et comptes rattachés	125 288	(1 007)	124 281	131 552
Impôts différés - actif	6 158	-	6 158	6 449
Autres créances et comptes de régularisation	10 979	(22)	10 957	9 123
Valeurs mobilières de placement	3 000	-	3 000	5 498
Disponibilités	31 815	-	31 815	37 291
Total Actif	331 533	(97 036)	234 498	239 739

(en milliers d'euros)	31/12/2016		31/12/2015
		Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital		2 400	2 400
Réserves		65 514	66 724
Réserves de conversion groupe		(2 618)	(4 285)
Résultat de l'exercice		244	(808)
Total Capitaux Propres		65 539	64 031
Intérêts hors groupe		3 815	3 550
Provisions pour risques et charges		6 464	4 005
Emprunts et dettes financières		29 557	37 941
Impôts différés - passif		2 634	2 325
Fournisseurs et comptes rattachés		96 780	98 995
Autres dettes et comptes de régularisation		29 709	28 893
Total Passif		234 498	239 739

2 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Chiffre d'affaires	338 126	396 981
Autres produits d'exploitation	11 229	5 792
Achats consommés	(299 860)	(349 549)
Charges de personnel	(35 858)	(39 317)
Autres charges d'exploitation	(2 346)	(2 244)
Impôts et taxes	(2 447)	(2 291)
Variations nettes des amortissements et des provisions	(6 099)	(6 103)
Résultat d'exploitation	2 744	3 270
Charges et produits financiers	(153)	46
Résultat courant des sociétés intégrées	2 591	3 316
Charges et produits exceptionnels	575	(734)
Impôt sur les bénéfices	(1 368)	(1 681)
Résultat net des entreprises intégrées	1 799	902
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(270)	20
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(876)	(1 563)
Résultat net de l'ensemble consolidé	653	(642)
Intérêts minoritaires	(409)	(166)
Résultat net (part du groupe)	244	(808)
Résultat par action	0,16	(0,53)

3 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net total des sociétés consolidées	653	(642)
Elimination des amortissements et provisions	7 155	7 508
Elimination de la variation des impôts différés	967	455
Elimination des plus ou moins values de cession	(1 268)	(332)
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	270	(20)
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	-	-
Total marge brute d'autofinancement	7 776	6 969
Dividendes reçus des mises en équivalence	71	-
Variation du BFR lié à l'activité	(841)	(7 005)
Flux net généré par (affecté à) l'activité	7 006	(36)
Acquisition d'immobilisations	(6 724)	(6 163)
Cession d'immobilisations	1 953	1 899
Incidence des variations de périmètre	(991)	13
Variation nette des placements court terme	-	-
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	(5 762)	(4 251)
Dividendes versés par la société mère	(402)	0
Dividendes versés aux minoritaires	(217)	(207)
Augmentations (réductions) de capital	-	-
Subventions d'investissements reçues	-	-
Emissions d'emprunts	2 285	2 662
Remboursements d'emprunts	(3 388)	(3 982)
Flux net provenant du (affecté au) financement	(1 723)	(1 527)
Incidence de la variation des taux de change	634	(835)
Incidence des changements de principes comptables	(621)	-
Variation de trésorerie	(467)	(6 650)
Trésorerie d'ouverture	16 387	23 036
Trésorerie de clôture	15 920	16 387

4 Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice

4.1 Présentation du groupe

La société SA FRANCIS FAYOLLE est une société anonyme de droit français qui est domiciliée, au 30 rue de l'Egalité à Soisy Sous Montmorency.

Pour la clôture au 31 décembre 2016, les comptes consolidés du Groupe FAYOLLE comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le groupe FAYOLLE est une entreprise générale de Bâtiment et Travaux Publics intervenant en France et au Canada dans les services d'activités suivants : BTP, génie civil, assainissement et industries.

4.2 Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2016, les faits marquants ont été les suivants :

- La liquidation des sociétés suivantes :
 - Axel
 - SEP Fayolle Urbaine Darras
 - SEP Parengé
- L'entrée dans le périmètre des sociétés suivantes :
 - Entreprise de Travaux Fayolle
 - Fayolle Désamiantage
 - SEP Eiffage Fayolle
 - SEP Fayolle FTP

5 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

5.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec la réglementation française sur les comptes consolidés, telle que reprise dans le règlement 99-02 du 29 avril 1999, du Comité de la réglementation comptable (CRC), homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, et avec les principes de la septième directive européenne du 13 juin 1983 qui s'applique aux comptes consolidés, modifiée et amendée par la directive 2006/46 du 14 juin 2006.

Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et de l'indépendance des exercices. Les comptes consolidés sont établis selon la méthode du coût historique.

5.2 Modalités de consolidation

5.2.1 Méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe FAYOLLE se compose, au 31 décembre 2016, de 56 sociétés dont :

- 37 sociétés françaises (28 sociétés commerciales, 7 SEP et 2 SCI) ;
- 19 sociétés étrangères remontées dans le palier de sous- consolidation canadien.

Les filiales contrôlées directement ou indirectement par le groupe FAYOLLE sont consolidées selon la méthode dite de l'intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes du Groupe la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, aucun intérêt minoritaire n'est constaté.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

5.2.2 Méthode de conversion

Les sociétés détenues n'ayant pas comme monnaie de référence l'euro sont consolidées selon la méthode du cours de clôture pour le bilan et selon le cours moyen pour le compte de résultat.

5.2.3 Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition. Les frais d'acquisition de titres sont incorporés nets d'impôt au coût d'acquisition des titres. L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif immobilisé.

Le groupe a adopté le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015. A la date de première application de ce nouveau règlement (le 1^{er} janvier 2016) le Groupe a choisi de conserver les durées d'amortissement antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 décembre 2015.

Ces écarts d'acquisition sont amortis d'après le business plan, sur des périodes déterminées, au cas par cas et la durée d'amortissement n'excède pas 20 ans. Les écarts d'acquisition négatifs sont reportés au résultat sur une durée de 15 ans maximum.

Si des changements significatifs défavorables interviennent dans les éléments qui ont servi à déterminer le plan d'amortissement, ils conduisent à un amortissement exceptionnel ou à la modification du plan d'amortissement. Si des changements significatifs favorables interviennent, ceux-ci conduisent à une modification du plan d'amortissement futur à l'exclusion de toute reprise d'amortissement.

Pour les acquisitions à compter du 1^{er} janvier 2016, lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Pour cette raison, le Groupe n'amortit pas les nouveaux écarts d'acquisition.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation qui est irréversible. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables, telles un prix de cession figurant dans un accord de vente, un prix de marché de l'actif ou encore des transactions comparables récentes ; celle-ci est nette des frais de cession.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des avantages économiques futurs attendus de son utilisation. Elle est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, en fonction des perspectives économiques. Le taux d'actualisation est un taux reflétant la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif dans la perspective d'utilisation de l'actif par l'entité.

5.2.4 Dates de clôture

Toutes les sociétés clôturent leur exercice au 31 décembre 2016.

5.3 Méthodes et règles d'évaluation

5.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations sont exclus du coût de revient des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les durées réelles d'utilisation en application des règlements CNC 2002-10 et 2004-06. Le différentiel entre les durées d'usage et les durées réelles est traité en amortissements dérogatoires dans les comptes sociaux.

Les méthodes comptables retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Logiciel	1 an	L
Construction	10 à 40 ans	L
Intallation technique, mat. outillage	3 à 8 ans	L
Installations générales	8 à 10 ans	L
Matériel de transport	4 à 7 ans	L
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	L
Mobilier	5 à 10 ans	L

5.3.2 Frais de recherche et développement

Non applicable dans le groupe.

5.3.3 Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5.3.4 Crédit-bail

Les biens acquis en crédit-bail par les sociétés consolidées par intégration globale sont enregistrés en immobilisations et amortis. Leur financement est recalculé sur la durée des contrats.

5.3.5 Stocks

Les stocks de matières premières ont été évalués au prix d'achat. Les travaux en cours sont valorisés suivant les situations de travaux établies par l'entreprise.

5.3.6 Conversion des éléments en devises

Les écarts de conversion comptabilisés dans les comptes sociaux sont retraités en consolidation en résultat financier.

5.3.7 Trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses, valeurs mobilières de placement et de dépôts à terme, sous déduction des concours bancaires à court terme.

5.3.8 Provisions

Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable, ou certain, que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

5.3.9 Retraite et engagements assimilés

Les obligations des sociétés françaises liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2016.

Ces indemnités font l'objet d'une comptabilisation en provisions.

5.3.10 Impôt sur les bénéfices

Les impôts différés, déterminés selon la méthode du report variable résultent des différences dans le temps entre les charges et produits retenus pour l'établissement des comptes consolidés et ceux retenus pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

En application du règlement CRC 99-02, l'ensemble des actifs et passifs d'impôt est comptabilisé sous réserve des tests annuels de dépréciation par rapport aux résultats futurs espérés qui peuvent conduire soit à suspendre une comptabilisation annuelle, soit à effectuer une provision complémentaire.

5.3.11 Résultat courant – résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel reprend les événements ou opérations clairement distincts des activités ordinaires et qui ne sont pas, en conséquence, supposés se reproduire de manière fréquente ou régulière.

5.3.12 Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise.

5.3.13 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

5.4 Méthodes préférentielles

5.4.1 Engagements de retraite

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la clôture et font l'objet d'une comptabilisation en provision.

5.4.2 Opérations de location financement

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités pour les immobilisations acquises, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

5.4.3 Enregistrement des produits à l'avancement

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées suivant la méthode de l'avancement.

6 Informations relatives au périmètre de consolidation

Les méthodes de consolidation sont détaillées en § 5.2.1.

6.1 Liste des sociétés consolidées

Unités	Taux d'intérêt 2016	Taux de contrôle 2016	Méthode de conso.	Taux d'intérêt 2015	Taux de contrôle 2015	Méthode de conso.
SA F. FAYOLLE (MERE)	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
AB PARCS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
ACOMA	74,55 %	100,00 %	IG	74,55 %	100,00 %	IG
ALLIANCE ENTREPRISE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
APPLIC SOL	99,83 %	99,83 %	IG	99,83 %	99,83 %	IG
AXEL	-	-	NI	100,00 %	100,00 %	IG
DEJEU	99,91 %	99,91 %	IG	99,91 %	99,91 %	IG
DESPIERRE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE CANADA INC	99,99 %	99,99 %	IG	99,99 %	99,99 %	IG
FAYOLLE ET FILS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FILLOUX	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE MARINE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE PLAISANCE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE URBAINE DARRAS	-	-	NI	50,00 %	50,00 %	IP
HYGIENE SERVICE IMMOBILIER FAYOLLE	74,70 %	100,00 %	IG	74,70 %	100,00 %	IG
SCI LES LANDES DE BOISSY	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
LIBAG	30,00 %	30,00 %	MEE	30,00 %	30,00 %	MEE
LIMEIL BREVANNES	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP MAISON A FEUX SAINT BRICE	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
MASC	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
NEREV	20,00 %	20,00 %	MEE	20,00 %	20,00 %	MEE
SEP PORTES DU VEXIN	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP PARENCE	-	-	NI	50,00 %	50,00 %	IP
PHILIPPON	43,30 %	43,30 %	IG	43,30 %	43,30 %	IG
RECIPON	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SANET	74,70 %	74,70 %	IG	74,70 %	74,70 %	IG
SANET CONTRÔLE	74,70 %	100,00 %	IG	74,70 %	100,00 %	IG
BUTIN-SEDIC	74,55 %	99,80 %	IG	74,55 %	99,80 %	IG
SFE	47,50 %	47,50 %	IP	47,50 %	47,50 %	IP
SNT	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SORBA	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SOTRAMAT	50,00 %	50,00 %	IG	50,00 %	50,00 %	IG
SEP SARCELLES	60,00 %	60,00 %	IP	60,00 %	60,00 %	IP
TRA SABLE	24,90 %	33,33 %	MEE	24,90 %	33,33 %	MEE
SCI VERGEDES	74,7 %	100,00 %	IG	74,7 %	100,00 %	IG
UFD	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
ENTREPRISE TRAVAUX FAYOLLE	100,00 %	100,00 %	IG	-	-	NI
FAYOLLE DESAMANTAGE	100,00 %	100,00 %	IG	-	-	NI
SEP EIFFAGE FAYOLLE	45,00 %	45,00 %	IP	-	-	NI
SEP FTP	40,00 %	40,00 %	IP	-	-	NI

IG : Intégration Globale

IP : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en équivalence

NI : Non intégré (en cas de fusion ou de liquidation)

6.2 Evolution du périmètre de consolidation

Entrées de périmètre

Les sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre sur l'exercice :

- Entreprise Fayolle de Travaux au 31/12/2016
- Fayolle Désamiantage au 31/12/2016
- SEP Eiffage Fayolle
- SEP Fayolle FTP

Sorties de périmètre

Les sociétés suivantes ne font plus partie du périmètre de consolidation :

- Axel
- SEP Fayolle Urbaine Darras
- SEP Parengé

6.3 Compte de résultat pro forma

Un compte de résultat pro forma a été réalisé en intégrant les sociétés Entreprise Fayolle de Travaux et Fayolle Désamiantage sur 12 mois.

	1er janvier au 31 décembre 2016
Chiffre d'affaires	338 118
Autres produits d'exploitation	12 014
Achats consommés et autres charges externes	(263 043)
Charges de personnel	(71 577)
Autres charges d'exploitation	(2 347)
Impôts et taxes	(3 688)
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(6 227)
Résultat d'exploitation	3 250
Charges et produits financiers	(179)
Résultat courant des sociétés intégrées	3 071
Charges et produits exceptionnels	124
Impôt sur les bénéfices	(1 347)
Résultat net des entreprises intégrées	1 848
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(270)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(876)
Résultat net de l'ensemble consolidé	703
Intérêts minoritaires	(409)
Résultat net (part du groupe)	293

7 Explications des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations (en milliers d'euros)

7.1 Postes du bilan

7.1.1 Actif immobilisé

7.1.1.1 Ecart d'acquisition

(en milliers d'euros)	Ouverture	Entrées de périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Ecart d'acquisition	23 351	1 115		1 272	3 154	28 893
Amt écarts d'acquisition	(20 050)		(876)	(1 055)	(2 747)	(24 727)
Total	3 301	1 115	(876)	217	408	4 165

Au 1^{er} janvier 2016, les écarts d'acquisition anciennement affectés en fonds de commerce ont été reclassés en écarts d'acquisition (colonne « Autres »), en application du règlement ANC n° 2015-07 du 23 novembre 2015.

Les écarts d'acquisition du groupe sont ventilés comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2016			31/12/2015		
	Valeur Brute	Amort	Valeur Nette	Valeur Brute	Amort	Valeur Nette
Fayolle Canada Inc	20 916	(17 611)	3 305	18 982	(15 681)	3 301
Entreprise Travaux Fayolle	860	0	860	0	0	0
Autres	7 117	(7 117)	0	4 369	(4 369)	0
Total	28 893	(24 727)	4 165	23 351	(20 050)	3 301

7.1.1.2 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclassements et mises au rebut	Clôture
Concessions, brevets & droits similaires	515	9	(4)	-	-	-	520
Logiciels	86	-	-	-	-	-	88
Fonds commercial	3 142	-	-	-	12	(3 154)	-
Autres immobilisations incorporelles	618	34	-	-	41	-	694
Immobilisations incorporelles	4 361	43	(4)		54	(3 154)	1 302
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	(469)		4	(12)	-	-	(477)
Amt/Dép. logiciels	(75)		-	(6)	-	-	(80)
Amt/Dép. fonds commercial	(2 751)		-	5	-	2 747	-
Amt/Dép. autres immos incorp.	(592)		-	-	(39)	-	(630)
Amt/dép. immobilisations incorporelles	(3 887)		11	(20)	(39)	2 747	(1 188)
Total valeur nette	475	43	7	(20)	15	(407)	114

7.1.1.3 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebut	Clôture
Terrains	8 921	58	(147)		101	-	(10)	8 922
Agencements sur terrains	199	-	-		-	-	(0)	199
Constructions	24 940	413	(221)		323	-	(45)	25 411
Installations tech, matériel & outillage	43 203	4 093	(473)		716	92	456	48 086
Matériel de bureau	215	3	(2)		-	-	1	218
Matériel de transport	13 809	911	(1 659)		-	20	(0)	13 081
Matériel informatique	602	97	(49)		-	-	(1)	648
Immobilisations corporelles en cours	456	37	-		-	-	(456)	37
Avances et acomptes s/immo. corp.	-	22	-		-	-	-	22
Autres immobilisations corporelles	8 976	308	-		318	-	-	9 602
Immobilisations corporelles	101 320	5 942	(2 551)		1 458	112	(55)	106 224
Amt/Dép. constructions	(14 770)		290	(1 085)	(54)	-	(24)	(15 643)
Amt/Dép. agencements sur terrains	-		-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. matériel de bureau	(194)		2	(7)	-	-	(1)	(200)
Amt/Dép. matériel informatique	(483)		48	(67)	-	-	1	(501)
Amt/Dép. matériel transport	(11 692)		1 647	(773)	-	(9)	-	(10 828)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(31 645)		264	(2 781)	(468)	(44)	(0)	(34 674)
Dépréciations des terrains	(1 459)		-	(183)	-	-	(0)	(1 642)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(5 491)		-	(875)	(237)	-	(0)	(6 603)
Amt/dép. immobilisations corporelles	(65 733)		2 251	(5 772)	(760)	(54)	(24)	(70 091)
Total valeur nette	35 587	5 942	(300)	(5 772)	698	58	(79)	36 133

7.1.1.4 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Remboursement	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Clôture
Titres de participation	406	34	5	13	(5)	453
Créances rattachées à des part. - courant	2 155	637	(242)	-	-	2 549
Autres créances ratt à des participat.	6	-	(6)	-	-	-
Intérêts courus sur créances et prêts	9	-	(9)	-	-	-
Titres immobilisés (courants)	20	-	(20)	-	-	-
Prêts, cautionnements et autres créances - courant	1 030	69	(113)	42	39	1 067
Immobilisations financières	3 626	741	(386)	55	34	4 070

Les principaux titres non consolidés sont les suivants:

Sociétés	31/12/2016		31/12/2015	
	% de détention	Valeur des titres	% de détention	Valeur des titres
FMLV (Société en commandite)	27%	214	27%	201
Carthera	5%	218	5%	204
Château du Loir	10%	13	10%	13
Autres	NS	8	NS	8
Total	-	453	-	426

7.1.1.5 Titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)	Ouverture	Résultat	Distribution	Autres	Clôture
Titres mis en équivalence	307	(270)	(71)	444	410

La colonne « Autres » concerne principalement un changement de méthode de consolidation au sein du sous palier canadien (entités consolidées en intégration proportionnelle en 2015 et désormais en mise en équivalence en 2016).

Les titres mis en équivalence se ventilent ainsi :

(en milliers d'euros)	Ouverture	Résultat	Distribution	Autres	Clôture
Filiales sous-palier Fayolle Canada Inc.	-	(315)	-	464	149
TRA SABLE	307	26	(71)	-	261
Actif	307	(289)	(71)	464	410
LIBAG	(30)	6	-	-	(24)
NEREV	(18)	14	-	-	(5)
Passif	(48)	19	-	-	(29)

7.1.2 Actif circulant

7.1.2.1 Créances

Ventilation des créances par échéance (valeurs brutes):

(en milliers d'euros)	31/12/2016	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Clients et comptes rattachés	125 288	125 288	-
Total Clients et comptes rattachés	125 288	125 288	-
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	1 460	1 460	-
Créances sur personnel & org. sociaux	184	184	-
Créances fiscales - hors IS	6 027	6 027	-
Etat, Impôt sur les bénéfices	1 347	1 347	-
Comptes courants - actif	594	594	-
Autres créances	435	435	-
Charges constatées d'avance	932	932	-
Total Autres créances	10 979	10 979	-

7.1.3 Capitaux propres

Au 31 décembre 2016, le capital social de 2 400 000 € se compose de 1 518 360 actions.

Tableau de variation des capitaux propres :

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Ensemble consolidé
Situation à l'ouverture de l'exercice 2015.12	2 400	71 343	(4 616)	(2 343)	66 784	3 590	70 373
Affectation résultat N-1	-	(4 616)	4 616	-	-	-	-
Dividendes versés	-	1	-	-	1	(207)	(206)
Variation de périmètre	-	32	-	-	32	(32)	-
Variation des taux de change	-	-	-	(1 942)	(1 942)	-	(1 942)
Part du groupe dans le résultat	-	-	(808)	-	(808)	166	(642)
Autres mouvements	-	(36)	(0)	-	(36)	33	(3)
Situation à l'ouverture de l'exercice 2016.12	2 400	66 724	(808)	(4 285)	64 031	3 550	67 581
Affectation résultat N-1	-	(808)	808	-	-	-	-
Dividendes versés	-	(402)	-	-	(402)	(217)	(620)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	70	70
Variation des taux de change	-	-	-	1 667	1 667	3	1 670
Part du groupe dans le résultat	-	-	244	-	244	409	653
Autres mouvements	-	0	0	-	0	-	0
Situation à la clôture de l'exercice 2016.12	2 400	65 514	244	(2 618)	65 539	3 815	69 354

7.1.4 Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise	Variations de périmètre	Reclassements	Clôture
Provisions pour risques	1 578	256	(123)	505	(19)	2 197
Provisions pour charges	2 427	792	(458)	1506	-	4 267
Total Provisions	4 005	1 048	(581)	2011	(19)	6 464

Le poste des provisions pour charges inclut principalement les engagements de retraite.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,5%
- Taux de croissance des salaires : 1,5 % pour les cadres et 1,5 % pour les non cadres
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 88/90)

La valeur actuelle probable des indemnités à verser s'élève à 2 996K€ en 2016 contre 1 641K€ en 2015 (hors sociétés mises en équivalence), avec un impact des entrées de périmètre de 1 506 K€.

7.1.5 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se ventilent ainsi :

(en milliers d'euros)	Ouverture	Augmentation	Remb.	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Emprunts auprès établis. de crédit	11 410	2 235	(3 323)	250	-	(24)	10 549
Autres emprunts et dettes assimilées > 1 an	61	3	-	0	-	-	64
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	63	9	(51)	0	-	29	49
Intérêts courus sur emprunts - courant	6	3	(4)	-	-	-	5
Total Dettes financières MLT	11 541	2 249	(3 378)	251	-	5	10 668
Concours bancaires (dettes)	26 393	-	(8 591)	149	942	(8)	18 884
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	7	-	(2)	-	0	-	5
Total Dettes financières CT	26 400	-	(8 593)	149	942	(8)	18 889
Total Emprunts et dettes financières	37 941	2 249	(11 971)	400	942	(4)	29 557

7.1.6 Dettes

Les dettes comprennent :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015	Moins de 1 an	Plus d'1 an
Emprunts auprès établis. de crédit	10 549	11 410	6 640	3 909
Autres emprunts et dettes assimilées	64	61	-	64
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	49	63	49	-
Intérêts courus sur emprunts	5	6	5	1
Total Dettes financières MLT	10 668	11 541	6 694	3 973
Concours bancaires (trésorerie passive)	18 884	26 393	18 884	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	5	7	5	-
Emprunts et dettes financières	29 557	37 941	25 583	3 973
Dettes fournisseurs	96 780	98 995	96 780	-
Clients - Avances et acomptes reçus	1 671	1 723	1 671	-
Clients - Avoirs et RRR	8	-	8	-
Dettes sociales	8 173	3 617	8 173	-
Dettes fiscales	13 987	12 007	13 987	-
Dettes liées à l'intégration fiscale	-	(62)	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	229	946	229	-
Comptes courants passif	1 688	1 882	1 688	-
Autres dettes	366	498	366	-
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	62	-	62	-
Produits constatés d'avance	3 517	7 942	3 517	-
Autres non significatifs	8	340	8	-
Total Autres dettes	29 709	28 893	29 709	-

7.1.7 Impôts sur les résultats

Ventilation des impôts différés au bilan :

La variation des impôts différés nets (passif-actif) se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Incidence résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	31/12/2016
Impôts différés - actif	6 449	(811)	18	502	6 158
Impôts différés - passif	2 325	156	154	-	2 634
Solde net d'impôt différé	4 124	(966)	(136)	502	3 524

La ventilation des impôts différés par nature se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Impact résultat	Effets de change	Variations de périmètre	31/12/2016
Amortissement dérogatoires et autres provisions	(264)	24	-	-	(240)
Provision sur engagements de retraite	547	(51)	-	502	998
Provisions non déductibles et autres réintégrations	245	5	-	-	249
Reports déficitaires	5 487	(561)	-	-	4 926
ID sur le Groupe Fayolle CANADA	(1 890)	(384)	(136)	-	(2 410)
Impôts différés actifs (bruts) et passifs	4 124	(966)	(136)	502	3 524

A noter que l'impôt différé sur déficits reportables a été écrêté de 0,5 M€ chez la société SA Francis Fayolle.

Les impôts différés actifs s'élèvent à 6,1 M€ dont 4,9 M€ relatifs aux déficits reportables.

Les actifs d'impôts différés non constatés correspondant à la part des déficits non activés (2013 à 2015) s'élèvent à 4,9 M€.

7.2 Postes du compte de résultat

7.2.1 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015	<i>Dont en 2016</i>		<i>Dont en 2015</i>	
			France	Canada	France	Canada
Chiffre d'affaires	338 126	396 981	146 433	191 693	155 778	241 203

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Fayolle s'élève à 338,1 millions d'euros au titre de l'exercice 2016, soit une baisse de 58,9 millions d'euros par rapport à 2015 s'analysant de la façon suivante :

- une diminution de 9,3 M€ en France dont -7,1 M€ chez Fayolle & Fils ;
- une diminution très marquée de 49,5 M€ au Canada (hors impact de change - 6,6 M€).

7.2.2 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Chiffre d'affaires	338 126	396 981
Autres produits d'exploitation	11 229	5 792
Achats consommés	(299 860)	(349 549)
Charges de personnel	(35 858)	(39 317)
Autres charges d'exploitation	(2 346)	(2 244)
Résultat d'exploitation (avant impôts et taxes, amor. et déps)	11 291	11 664
Impôts et taxes	(2 447)	(2 291)
Variations nettes des amortissements et des provisions	(6 099)	(6 103)
Résultat d'exploitation	2 744	3 270

Le résultat d'exploitation est un produit de 2,7 M€ contre un produit de 3,3 M€ en 2015. Retraité des impôts et taxes et des variations nettes des amortissements, il s'établit à un produit de 11,3 M€ contre un produit de 11,7 M€ en 2015.

7.2.3 Charges et produits financiers

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	419	626
Charges financières sur emprunts et découverts bancaires	(533)	(690)
Coût de l'endettement financier	(114)	(64)
Revenus sur immobilisations financières	11	16
Opérations sur immobilisations financières	11	16
Gains de change	2	90
Pertes de change	(51)	(2)
Résultats de change	(49)	88
Total résultat financier	(152)	40

7.2.4 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 582	1 370
Cessions d'immobilisations financières	-	128
Autres produits exceptionnels	240	174
Opérations de gestion et autres provisions	-	209
Total Produits exceptionnels	1 821	1 881
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	(300)	(1 147)
Cessions d'immobilisations financières	(5)	(1)
Autres charges exceptionnelles	(876)	(1 449)
Opérations de gestion et autres provisions	(65)	(19)
Total Charges exceptionnelles	(1 246)	(2 615)
Résultat exceptionnel avant impôt	575	(734)

7.2.5 Impôt sur les bénéfices

Ventilation de la charge d'impôts au compte de résultat :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Impôts différés	(966)	(454)
Impôt exigible	(401)	(1 227)
Impôt sur les bénéfices	(1 367)	(1 681)

Preuve d'impôts :

Le taux effectif d'impôt qui ressort au compte de résultat consolidé diffère du taux normal d'impôt en vigueur en France. L'analyse des origines de cet écart est présentée ci-dessous :

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2016
Résultat avant impôt	2 021
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	33,33%
(Charge) produit d'impôt théorique	(673)
Incidence des :	
Impact de l'amortissement/dépréciation des GW et reprise des badwill	(235)
Autres différences permanentes	(228)
Différences de taux étrangers	(47)
Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables et les autres différences temporelles déductibles	(368)
Reconnaissance des déficits fiscaux reportables et des autres différences temporaires déductibles ou utilisation de déficits fiscaux et différences temporelles antérieurement non activées	28
Crédits d'impôts	175
Retenues à la source	(13)
Autres	(6)
(Charge) produit d'impôt effectivement constaté	(1 367)
Taux d'impôt effectif (%)	67,65%

8 Autres informations

8.1 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

8.2 Rémunérations allouées aux dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas renseignée car sa communication conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

8.3 Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2016
Engagements donnés		
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	90 725	94 430
Autres	6 625	7 016
Engagements reçus		
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	654	605
Autres	-	-
Total Engagements donnés et reçus	98 004	102 051

Dont cautions de marché émises au 31/12/2016 au Canada : 67 177 K€

8.4 Effectifs

L'effectif moyen du groupe est de 1 483 salariés au 31 décembre 2016 (dont 408 salariés au Canada) contre 840 en 2015 soit une augmentation de 643 salariés qui s'explique principalement par l'entrée dans le périmètre de Entreprise de Travaux Fayolle et Fayolle Désamiantage.

8.5 Honoraires CAC

Les honoraires CAC pour la validation des comptes 2016 s'élèvent à 175 880 € HT.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

L'an deux mille dix-sept et le 27 juin à 15 heures les actionnaires de la Société FRANCIS FAYOLLE se sont réunis en assemblée générale mixte au siège social sur convocation faite par le Directoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

M. HELENNE et M. CORREGE, Commissaires aux comptes régulièrement convoqués, sont également présents.

M. Francis FAYOLLE préside la séance en sa qualité de Président du Directoire.

M. Gilbert DALLAIS et Mme Isabelle LEGRAND, les deux actionnaires, présents et acceptant, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

M. Claude YOT est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent le nombre d'actions requis pour la tenue de l'assemblée tant sous sa forme ordinaire qu'extraordinaire.

En conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Feuille de présence à l'assemblée ;
- Pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- Formulaires de vote par correspondance ;
- Copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- Rapport de gestion du Directoire
- Rapport du Conseil de Surveillance
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Rapports du Commissaire aux comptes ;
- Texte des projets de résolutions proposées par le Directoire à l'assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

• Du ressort de l'Assemblée ordinaire :

- Rapport de gestion du Directoire ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 quitus aux Directoire et Conseil de Surveillance

CERTIFIÉ CONFORME

x
cyl
A

- Affectation du résultat ;
 - Fixation du montant des jetons de présence ;
 - Renouvellement et/ou nominations des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
- Du ressort de l'Assemblée extraordinaire :
 - Augmentation de capital réservé aux salariés avec renonciation au droit préférentiel de souscription
 - Délégation donnée au Directoire
 - Pouvoirs pour formalités

Le Président donne lecture du rapport du Directoire, du conseil de Surveillance et des rapports des Commissaires aux comptes. Puis, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les actionnaires. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Résolution du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge un montant de 10 600 €, correspondant à des amortissements non déductibles fiscalement visés par l'article 39-4 du CGI. L'impôt correspondant s'élève donc à 3 533 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat positif de l'exercice s'élevant à 267 926 € comme suit :

- distribution de dividendes d'un montant de 205 000 euros
- le solde, soit 62 926 € au crédit du compte « autres réserves » qui sera porté en conséquence à 96 952 007 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION EN EUROS	Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2013	0	0
2014	0	0
2015	0	0


 67
A

nouvelles ;

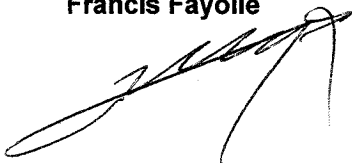
- déterminer si les souscriptions aux actions nouvelles devront être réalisées directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement ;
- d'arrêter le prix de souscription des actions nouvelles ;
- décider du montant des actions à émettre, de la durée de la période de souscription, de la date de jouissance des actions nouvelles, et plus généralement de l'ensemble des modalités de chaque émission ;
- constater la réalisation de chaque augmentation de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites ;
- procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives ;
- et d'une façon générale, prendre toutes mesures pour la réalisation des augmentations de capital dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires.

Cette résolution, mise aux voix, est refusée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT
Francis Fayolle



Gilbert Dallais

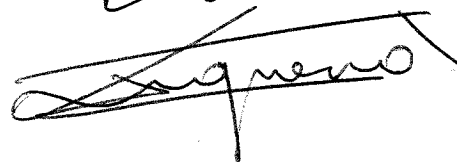


LE SECRETAIRE
Claude YOT



LES SCRUTATEURS

Isabelle Legrand



FRANCIS FAYOLLE

Société anonyme au capital de 20.812.050 euros
Siège social 30 rue de l'Egalité
95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU

27 JUIN 2017

Chers Actionnaires,

Nous vous rappelons qu'en application de l'Article L 225- 68 du Code du Commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires, ses observations sur les comptes annuels et consolidés arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'Assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le rapport de gestion nous ont été communiqués dans les délais prévus par les dispositions réglementaires et légales.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 font apparaître les principales données suivantes :

Total du bilan : 114 696 356 €
Chiffres d'affaires : 606 200 €
Résultat de l'exercice : 267 926 €

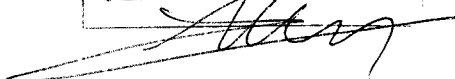
Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 font apparaître les principales données suivantes :

Total du bilan : 234 498 K €
Chiffres d'affaires : 338 126 K €
Résultat de l'exercice : 653 K €

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le Conseil de Surveillance

CERTIFIÉ CONFORME



SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme au capital de 2 400 000 Euros
Siège social 30 rue de l'Egalité
95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

**RAPPORT DE GESTION SUR
LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires de la Société, principalement constitué de prestations effectuées pour ses filiales, s'élève à 606 200 € contre 629 475 € en 2015.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 2.718 326 € contre 2 459 559 € précédemment, le résultat d'exploitation ressort déficitaire à (1 325 706) €.

Parmi les points significatifs de l'exercice, il y a lieu de mentionner :

- Les produits financiers pour 1 507 145 € qui sont majoritairement constitués des dividendes pour 1.323 379 € et d'autres intérêts et produits assimilés pour 146 912 €.
- Les charges financières s'élèvent à 258 093 essentiellement constituées d'intérêts et charges financières.

Le résultat courant avant impôt ressort à (76 653) €

- Les produits exceptionnels ressortent à 3 053 176 € composés essentiellement de produits sur cessions de valeurs immobilisées pour 23 750 €, de reprises de provisions et transferts de charges pour 3 012 393 €, les charges exceptionnelles qui sont de 3 123 643 €, sont dues pour 2 693 051 € à des charges sur opérations en capital

Notre résultat exceptionnel ressort donc en négatif à (70 467) €.

Après prise en compte du total des produits de 5 952 941 €, du total des charges de 5 685 016 €, de l'impôt sur les bénéfices de (415 046) €, notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 267 926 €.

Le total du bilan est de 114 696 356 € au 31 décembre 2016.

L'actif net s'élevant à 100 344 036 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 105 229 084 €, le fonds de roulement ressort à (4.885 048) €.

de l'indicateur


SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Cette année encore la structure financière de notre société est demeurée solide avec une situation nette confortable et un endettement faible, au regard de nos capitaux propres.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans un contexte économique global peu favorable, nous poursuivons nos activités avec un souci permanent d'amélioration de notre rentabilité.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan. Nous vous rappelons la situation et l'activité de nos principales filiales qui a été la suivante durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- SOCIETE FAYOLLE ET FILS SA

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 91 711 070 € contre 98 628 987 € pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation ressortent à 95 396 860 €. Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 94 863 279 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 533 580 €.

Notre résultat courant avant impôt ressort à 123 907 €.

Nous enregistrons des produits exceptionnels pour 1489 994 € concernant essentiellement des produits sur opérations en capital, et des charges exceptionnelles pour 903 524 €, principalement constituées par des charges exceptionnelles sur des opérations en capital pour 589 178 €, des charges sur opérations de gestion pour 293 456 €.

En conséquence le résultat exceptionnel est positif pour 586 470 €.

Le total des produits est de 97 139 628 € et le total des charges s'élève à 96 429 251 €, notre résultat net ressort positif de 710 377 € contre (902 975) € pour 2015.

L'actif net s'élevant à 13 777 084 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 13 792 068 €, le fonds de roulement ressort à (14 984) €.

Au 31 décembre de l'exercice écoulé, nos fonds propres s'élèvent à 15 500 690 € contre 14 276 154 €.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan était de 64 484 211 €.

- SOCIETE SANET SAS

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 12 701 838 € pour 11 611 141 € en 2015.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 13 151 442 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 565 328 €.

Le total de produits s'élevant à 14 066 452 € et celui des charges à 13 281 547, le résultat net est positif de 784 905 €.

L'actif net s'élevant à 8 723 595 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 6 252 209 €, le fonds de roulement ressort à 2 471 386 €.

- SOCIETE BUTIN SEDIC SAS

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 9 225 116 € contre 9 403 313 € précédemment.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 9 280 770 €, le résultat d'exploitation ressort déficitaire de 21 095 €.

Le total de produits s'élevant à 9.316 232 € et celui des charges à 9.9 237 696 €, le résultat net est positif de 78 535 €.

L'actif net s'élevant à 4.332 290 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 3 514 840 €, le fonds de roulement ressort à 817 450 €.

- SOCIETE ALLIANCE ENTREPRISE SAS

Notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 6 794 810 € en diminution par rapport à l'exercice 2015 de 653 720€, lequel était de 7 448 530 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 7 259 694 €, le résultat d'exploitation ressort déficitaire à (369 741) €.

Notre total des produits s'élevant à 6 894 751 € et celui des charges à 7 250 857 €, le résultat net est négatif de (356 106) €.

L'actif net s'élève à 1 428 069 €, après déduction des immobilisations nettes de 106 093 €, le fonds de roulement ressort à 1 321 976 €.

- SOCIETE DESPIERRE SAS

Notre société a réalisé cette année un chiffre d'affaires de 6 037 004€ en diminution de 2 260 672 € par rapport à 2015, lequel était de 8 297 676 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice pour un montant de 6 093 594 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 112 194 €.

Avec des produits financiers de 16 789 € minorés par des charges financières de 1 254 €, le résultat financier ressort en positif à 15 534 € et notre résultat courant présente un solde positif de 127 729 €.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 3 737 € du fait de produits exceptionnels de 4 048 € tempéré par des charges exceptionnelles sur opérations de gestion de 311 €, de l'impôt sur les bénéfices de 31 495 €, le résultat net ressort bénéficiaire à 99 971 €.

Le total du bilan s'élève à 3 616 868 € composé à 65,10 % par nos capitaux propres.

L'actif net s'élève à 2 354 188 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 283 394 €, le fonds de roulement ressort à 2 070 794 €.

- SOCIETE FILLOUX SAS

Le chiffre d'affaires s'est élevé au cours de l'exercice 2017 à 9 703 369 € contre 8 830 681€ en 2015. en progression de 9,30 %.

Après comptabilisation de produits d'exploitation de 9 800 715 € et des charges d'exploitation de 8 938 562 € le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 862 152 €.

Le CICE 2016 s'est élevé à 53 841 €

Des charges financières de 11 942 €, et des produits financiers de 643 € font apparaitre un résultat financier négatif de (11 299) €

Le résultat courant avant impôts est positif de 850 853 €.

Après prise en compte du total des produits à 9 852 867 € et du total des charges de 9 273 941 €, notre résultat net est positif à hauteur de 578 926 €.

L'actif net s'élevant à 2 097 166 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 3 106 365 €, le fonds de roulement ressort à (1 009 199) €.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan était de 6 218 743 €.

- SOCIETE SNT SAS

Notre société a réalisé lors de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 1 858 125 € contre 2 163 311 € lors de l'exercice 2015

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 1 961 941 €, le résultat d'exploitation ressort déficitaire de 87 406 €.

Avec des produits financiers de 19 480 €, des charges financières de 262 €, le résultat financier est positif à concurrence de 19 217 €, permettant de dégager un résultat courant avant impôts de (68 189) €.

Ainsi notre résultat net ressort déficitaire à hauteur de 69 074 € après prise en compte d'un résultat exceptionnel négatif de 885 €.

Au 31 décembre 2016 le total du bilan atteint 2 012 398 €.

L'actif net s'élevant à 1 333 298 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 85 802 €, le fonds de roulement ressort à 1 247 496 €.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues intègrent les modifications liées aux règlements CRC 2004-06 et 2002-10 relatifs aux immobilisations. Des informations complémentaires sur les principes comptables retenus sont reprises dans les annexes présentées avec nos comptes.

EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre activité orientée vers la gestion et les prises de participation n'induit pas de politique spécifique en matière de recherche et de développement

PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES – PRISES DE CONTROLE

Conformément aux dispositions des articles L 233-6 et L 247-1 du Code de Commerce, nous vous informons que notre société n'a pris aucune participation significative.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat négatif de l'exercice s'élevant à 267 926 € au compte « autres réserves » qui serait porté en conséquence à 97 157 007 €.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION EN EUROS	Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2013	0	0
2014	0	0
2015	0	0

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous indiquons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge un montant de 2 410 €, correspondant à des amortissements non déductibles fiscalement visés par l'article 39-4 du CGI. L'impôt correspondant s'élève donc à 803 €.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de vos Commissaires aux comptes et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et s. du Code de commerce.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS OU DES CLIENTS

Conformément aux dispositions des articles. L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance ci-après le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture des exercices 2013 et 2014 :

<u>Exercice</u>	<u>Date d'échéance</u>	<u>Solde des dettes</u>
2015	entre 0 et 30 jours	295 111 €
	entre 30 et 60 jours	0 €
	entre 60 et 120 jours	0 €
<u>Exercice</u>	<u>Date d'échéance</u>	<u>Solde des dettes</u>
2016	entre 0 et 30 jours	108761 €
	entre 30 et 60 jours	0 €
	entre 60 et 120 jours	90 000 €

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation du groupe comprenait les sociétés reprises sur le tableau joint.

Les principaux chiffres (en milliers d'euros) de nos comptes consolidés sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 338 126 K€ contre 396 981 K€ en 2015.
- Les charges d'exploitation se sont élevées à 335 382 K€ contre 393 711 K€ l'exercice précédent. Après un résultat financier déficitaire de 153 K€, un résultat exceptionnel de 575 K€, un impôt sur les sociétés de 1 368 K€ et une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de 876 K€, nous obtenons un résultat consolidé bénéficiaire de 653 K€ contre (642) K€ l'exercice précédent.
Ce résultat se décompose en un résultat groupe bénéficiaire de 244 K€ et un résultat hors groupe de 409 K€.
Nos capitaux propres s'élèvent à 65 539 K€ contre 64 031 K€ en 2015.

Les données chiffrées de nos filiales françaises vous ont été fournies ci-dessus.

Nous vous présentons ci-après les données relatives à notre sous-groupe Canada :

- SOCIETE FAYOLLE CANADA INC. :

Les résultats présentés sont les résultats consolidés en dollar canadien

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 289 814 194 \$CAD contre 338 627 846 \$CAD pour l'exercice précédent.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice s'élevant à 291 680 671 \$CAD, le résultat d'exploitation ressort à (1 866 477) \$CAD.

Le résultat net ressort à (154 476) \$CAD.

Les capitaux propres s'élevant à 62.278 009 \$CAD, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 46.370 420 \$CAD, le fonds de roulement ressort à 15 907 589 \$CAD.

Nous vous demandons conformément à l'article L225-100 du Code de Commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés.

Du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

En application des dispositions des articles L 225-129-6 et L 225-138-1 du Code de commerce et de l'article L 3332-18 du Code du travail, nous devons tous les 3 ans vous proposer une ouverture du capital de la société aux salariés, à travers une augmentation de capital, en une ou plusieurs fois, pour un montant nominal qui ne pourra excéder 3% du capital social par l'émission d'actions réservées aux adhérents du plan d'épargne d'entreprise de la Société.

Le prix de souscription des actions émises en application de la présente délégation sera déterminé par le Président lors de sa décision fixant la date d'ouverture de la souscription, conformément aux dispositions de l'article L 3332-20 du Code du travail.

Il conviendra donc d'en voter tant le principe que la délégation qui sera donnée au Président afin de mener à bien cette tâche.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont proposées

Le Président du Directoire